

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 22/02/2022

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

Fermeture progressive des Centres et relais vers la Ville

Face à une circulation du virus encore très active entre le 12 et le 18 février, avec un **taux d'incidence de 1 462** pour 100 000 habitants (- **40%** en une semaine), l'ARS et la préfecture appellent les Aveyronnais à maintenir leur vigilance, en continuant à se faire tester en cas de contact ou de symptômes, et à s'isoler lorsque le résultat est positif. Les « gestes barrière » ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène et le port du masque dans les lieux clos restent les meilleurs moyens de protection contre la contamination.

En effet, cet effort collectif favorisera la poursuite de la décrue de l'épidémie et devrait permettre très prochainement de passer le pic des hospitalisations. Le 21 février, **92 personnes malades** étaient recensées dans les services des établissements de santé du département accueillant des patients Covid, dont **58 en lits de médecine et 3 en réanimation**.

En parallèle la vaccination, qui a prouvé son efficacité pour limiter les hospitalisations et les formes graves de la maladie, va se poursuivre.

Au 18 février 2022, près de **80% des Aveyronnais (tous âges confondus) ont bénéficié d'un premier schéma vaccinal complet** et, parmi eux, déjà 75% ont reçu leur dose de rappel.

Le ralentissement de la prise de rendez-vous, confirmé ces derniers jours, a conduit le Comité opérationnel de vaccination à prendre la décision de **fermer progressivement les centres permanents** du département :

- Espalion depuis le 17 février
- Saint-Affrique à partir du 26 février
- Villefranche de Rouergue à partir du 5 mars
- Decazeville à partir du 10 mars

Les centres de Rodez et Millau resteront ouverts pour les adultes et les enfants durant le mois de mars, en adaptant leurs jours et horaires d'ouverture en fonction de la demande de la population.

Par ailleurs, les centres ouverts au moins jusqu'au 5 mars proposeront de **nouveaux créneaux de vaccination pédiatrique** (5-11 ans) pendant toute la période des congés scolaires.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

Enfin, les professionnels de santé en ville (pharmacies, maisons de santé, cabinets médicaux et infirmiers et autres professions autorisées) continuent de vacciner sur l'ensemble du département et prendront le relai des centres fermés. Tous les Aveyronnais qui n'ont pas encore effectué leur rappel ou qui souhaiteraient s'inscrire pour la première fois dans un schéma de vaccination pourront donc trouver une solution de proximité (lieux de vaccination sur [Santé.fr](https://www.santefr.fr)).

Au moment où cette campagne exceptionnelle de vaccination prend un nouveau tournant, **la préfète de l'Aveyron et le directeur départemental de l'ARS tiennent une nouvelle fois à remercier les professionnels de santé, administratifs, bénévoles et les collectivités qui se sont impliqués sans relâche dans les centres et au plus près des Aveyronnais depuis le début de l'année 2021.**

Tous vaccinés, tous protégés !

Repère sur la règle « une infection = une injection » suite à la parution du décret n°176 du 14 février 2022 venant modifier les mesures générales de gestion de la sortie de crise sanitaire, il convient de préciser les recommandations en matière de vaccination pour les personnes qui ont été contaminées :

- *Si l'infection remplace une dose du schéma initial, elle doit être intervenue à 15 jours d'écart d'une autre dose ;*
- *Si l'infection remplace le rappel, le délai entre primo-vaccination et infection doit être de 3 mois minimum.*

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr